

Direction Logistique	Saint Gilles, le 24/08/2018	
Site de Saint Gilles	AC/NM	
CONVOCATION DELEGUES DU PERSONNEL		

<u>Titulaires</u> :	Suppléants:	COPIES:
⇒ D. CLAIS (CFDT)	⇒ I. AHAMADA (CFDT)	⇒ M.THOMASSIN
⇒ B. CORUPINI (CFDT)		⇒ C. DEMESSENCE
		⇒ G. DIOGON
⇒ L. MATHIAUD (CFDT)	⇒ A. RUBIN (CFDT)	⇒ D. GIRAUD
		⇒ M. GRAVEJAL
⇒ D. MADEIRA (CGT)		⇒ H. OUHIBI
	⇒ S. MALEH (Libre)	⇒ G. PITON
⇒ P. CASANOVA (CGT)		⇒ M. SACQUEPEY
	⇒ S. COFFIN (Libre)	

⇒ F. VIDOT

⇒ C. MAURICE (CGT)

⇒ A. JEDDAB (LIBRE) ⇒ S. ROMEU (LIBRE)

<u>Délégués Syndicaux</u>:

Représentant section syndicale SNEC-CFT-CGC

⇒ D. CLAIS (CFDT)

⇒ P. CASANOVA (CGT)

⇒ K. AKABLI (FO)

Invitée: G. PITON

« Conformément à l'article 12-2-1 de l'Accord national sur les modalités de représentation du personnel la société Carrefour Supply Chain 2016-2019 signé le 20 novembre 2015, dans le cadre de l'intégration des entrepôts de la société ERTECO au sein de la société Carrefour Supply Chain depuis le 1^{er} avril 2016, les parties signataires de l'accord prévoient la possibilité pour les délégués du personnel des anciennes instances de la société ERTECO de siéger au sein des instances similaires du site de Carrefour Supply Chain qu'ils ont intégrés. Les élus concernés par cette possibilité siégeraient toutefois aux réunions des délégués du personnel Carrefour Supply Chain avec une voix strictement consultative.

En application de ces dispositions, des anciens élus de l'entrepôt de Boisseron ont la possibilité de siéger aux réunions des délégués du personnel ».

Nous vous convions à la réunion extraordinaire des Délégués du Personnel qui aura lieu le :

Vendredi 31 aout 2018 à 12 h 00 En Salle de réunion Market

Ordre du jour:

- Etude du cas de M. GRAVE Damien, déclaré inapte en deux visites médicales du 9 juillet 2018 et 23 juillet 2018 : « la recherche de reclassement professionnel doit s'orienter vers un poste sans manutention manuelle répétée, sans contorsions rachidiennes, sans vibrations transmises corps entier ».

<u>Nb</u>: Nous tenons à vous préciser que l'heure de prise de poste sera à 4h30 pour les participants siégeant à la réunion des Délégués du Personnel.

Antoine CINTAS Directeur d'Entrepôt